

Conflits armés, exploitations aurifères et rivalités territoriales entre groupes ethniques

Sur les traces de la société TransAfrika DRC dans les intersections des zones de santé de Minembwe, Kimbi-Lulenge, Fizi et Itombwe (Province du Sud-Kivu).

Josaphat Musamba, Laupier Nakitumba & Mukwatwa Halisi Lucien



Introduction

En 1996, une analyse approfondie des conflits armés en République démocratique du Congo a révélé que les hauts et moyens plateaux de Fizi et Mwenga, dans la province du Sud-Kivu, avaient été le théâtre d'une série de violences durant la première guerre de « libération » menée par les Banyamulenge et d'autres groupes soutenus par l'AFDL. Les relations entre les groupes ethniques et les « libérateurs » se sont caractérisées par des assassinats ciblés à motivation tribale. Les villages dirigés majoritairement par les Bafuliru, les Babembe et/ou les Nyindu ont été incendiés. Des vols de bétail (principalement des vaches) ont été commis à l'encontre des Nyindu et des Bafuliru, ainsi que des actes de destruction volontaire d'infrastructures socio-économiques, en marge du déplacement forcé des populations (Bembe, Fuliru et Nyindu). Si des villages appartenant à la communauté Banyamulenge ont également été incendiés et détruits, certains habitants de Rugezi accusent des jeunes Banyamulenge d'avoir perpétré ces exactions. Dans le contexte de la reconstruction de l'État et de la mise en œuvre de politiques de conciliation par les acteurs victorieux du conflit armé, une dynamique de domination de la communauté Banyamulenge sur les autres groupes ethniques s'est opérée dans les zones montagneuses. On y a assisté à un retour massif de réfugiés et de personnes déplacées, ainsi qu'à une revitalisation des activités économiques locales sous l'influence de l'État. En raison d'un déséquilibre manifeste dans les rapports de force, la domination des Banyamulenge s'est imposée comme une évidence. Il convient de noter que, malgré l'accession au pouvoir de Laurent Désiré Kabila, les Fuliru, les Bembe et les Nyindu n'ont pas cessé leurs actions armées, consistant à entretenir des milices et à attaquer le bétail appartenant aux Banyamulenge, afin de protéger leurs communautés. En ce qui concerne la dynamique des conflits armés, de nombreux groupes armés locaux se sont unis et désunis, tandis que d'autres Banyamulenge ont formé de nouvelles coalitions. L'analyse des dynamiques de conflit et de l'établissement des entités en question a révélé que le processus de sécurisation et de gestion des groupes armés Forces républicaines fédéralistes (FRF) et Gumno a rencontré des obstacles significatifs dans les zones de moyenne et haute altitude. Dans ce contexte, le secteur minier du Sud-Kivu a connu un essor significatif, malgré une amélioration relative des relations intercommunautaires. Parmi les sociétés impliquées, on peut citer Twangiza Mining SARL (actuellement Baiyin International Investment) et TransAfrika DRC, dont le siège était situé à Bukavu. En avril 2008, lors de la conférence Amani sur les groupes armés à Goma, la société TransAfrika DRC s'est implantée dans les hauts plateaux de Fizi, plus précisément à Minembwe, dans le groupement Basimunyaka Sud, secteur de Lulenge. Cette implantation s'inscrivait dans un contexte de précarité extrême et de chômage endémique, caractéristiques de l'époque. Dans ce contexte de conflits armés internes récurrents, l'initiative visait à répondre aux besoins des populations affectées par ces situations de violence.

Par ailleurs, depuis 2017, les relations entre les Banyamulenge et les autres groupes ethniques se sont dégradées dans certaines zones. S'agissant du contexte sociopolitique de Bijombo, les conflits relatifs aux pouvoirs locaux sont d'une importance capitale. En revanche, dans la région de Fizi, les affrontements entre des dirigeants locaux et les instances hiérarchiques sont monnaie courante. L'afflux de réfugiés burundais à Fizi, accompagnés de leurs groupes armés (comme les FOREBU), a contribué à la détérioration des relations entre les Banyamulenge et les autres groupes ethniques. Pour comprendre les conflits armés à Fizi, en République démocratique du Congo, il est essentiel de reconnaître l'existence des groupes armés Gumno de Banyamulenge, dont l'influence s'étend (et s'est étendue) sur certaines entités. Le groupe d'autodéfense Twirwaneho a ensuite connu une résurgence progressive, marquant une montée en puissance dans une dynamique de croissance et d'imposition actuelle. Il est indéniable que la période 2017-2019 a été marquée par une détérioration significative des relations intercommunautaires, conduisant à une recomposition des hauts plateaux et à un dépeuplement des villages, tandis que les groupes armés se livraient à des conflits internes d'une ampleur sans précédent. Il convient de rappeler les offensives perpétrées par les Gumno contre les Fuliru et les Vira à Bijojo, Bijombo, Kamombo et Kanihura, dans le groupement Balala-Nord. Il est également important de mentionner le décès du chef de guerre de la communauté banyamulenge, **M. Semahurungure Kimasi**¹, survenu après l'assassinat du chef local, **M. Kawaza Nyakwana Robert**. En 2019, l'installation de la commune rurale de Minembwe dans cette région a exacerbé les tensions entre les groupes armés Bembe alliés à des Nyindu et Fuliru. Ces derniers, dont la politique serait de provoquer l'expulsion massive des membres de la communauté banyamulenge, ont intensifié leurs actions. Cette politique s'est toutefois révélée infructueuse, car les jeunes Banyamulenge déployaient des efforts pour défendre et préserver leurs entités locales. Analysant la

¹ **Semahurungure Kimasi** est ex-leader du groupe armé Gumno décédé.

dynamique des conflits armés, les acteurs concernés ont procédé à une organisation stratégique visant à chasser les autres groupes ethniques et leurs combattants, et à reconstituer leurs mouvements respectifs.



Photo : Un creuseur sur le site minier de Runundu/ @Josaphat Musamba 2021.

Au cours de cette période, les activités locales de production, qui constituaient le point de convergence des communautés, ont subi un déclin significatif. En ce qui concerne l'impact de l'élevage, les pratiques de vol de vaches et de bétail au sein de la population des Banyamulenge ont compromis les actions collectives de la communauté en 2019. Dans les villages mixtes, comme Bigaragara, vivaient des communautés Banyamulenge, Fuliru et Madegu-Centre. En ce qui concerne les activités minières, certaines personnes ont été identifiées comme des creuseurs, tandis que d'autres ont assumé des rôles de gestionnaires de terrains. Par ailleurs, certains individus se sont impliqués dans la taxation des activités minières, jouant ainsi un rôle clé dans la régulation économique de ces secteurs. Il convient également de noter que certains Banyamulenge ont exercé le métier de négociant d'or. Les conflits ont ainsi déchiré les liens d'alliance et de solidarité qui unissaient les individus, les transformant en ennemis prêts à se livrer à des attaques mutuelles. D'autres enjeux, tels que les vols de vaches, les razzias, les accusations d'actes génocidaires portées à l'encontre des Banyamulenge par d'autres groupes ethniques, les conflits armés et identitaires, ainsi que les questions de transhumance, sont mis en exergue dans la littérature sur le conflit récent dans cette zone, mais nécessitent une analyse approfondie. Cependant, les problèmes liés aux titres fonciers et aux domaines regorgeant de ressources minières aurifères que des communautés s'efforcent de protéger, de contrôler et d'accéder sont rarement ou peu approfondis. Si les groupes armés exercent un contrôle et une domination sur les populations qu'ils exploitent, il est essentiel de mieux comprendre les logiques de fonctionnement.

Cette analyse a pour objectif de révéler les aspects non documentés de la conflictualité entre les Banyamulenge, les Bembe, les Fuliru et les Nyindu dans les intersections de zones de santé de Minembwe, Kimbi-Lulenge, Fizi et Itombwe en marge des accusations d'assassinats portées contre des membres d'autres groupes ethniques. L'implantation de la société minière TransAfrika DRC dans la région avait ainsi engendré un certain espoir parmi la population locale. Cependant, cette présence s'est avérée être un facteur de conflit, les « concessions » de l'entreprise devenant le théâtre d'affrontements récurrents. Pour comprendre les dynamiques géopolitiques contemporaines, un examen approfondi s'impose afin de cerner les mécanismes et les acteurs qui animent les territoires (carrés miniers) autrefois sous domination de la compagnie TransAfrika DRC. Ces territoires sont actuellement sous l'influence de divers groupes armés, tels que les factions FABB/CLMC, MRDP-Twirwaneho, les Gumno, le MRDP-Twirwaneho et, plus récemment, les rebelles de l'AFC/M23. Cette situation soulève des questions cruciales quant à la stabilité des zones concernées et nécessite une analyse approfondie des dynamiques en présence. Il s'agira également de déterminer les discours non déclarés autour des anciennes concessions appartenant à TransAfrika DRC. Il est alors crucial de déterminer si TransAfrika DRC détient toujours ses droits sur ses concessions depuis son départ et le manque d'investissements. Il s'agira donc de déterminer à présent à qui ces concessions minières appartiennent. Il apparaît en effet que le déploiement de certains groupes armés vise à sécuriser les zones habitées par les Banyamulenge. Cette réflexion se subdivise en cinq sections, en plus de l'introduction et de la conclusion. La première section présente TransAfrika DRC et ses 200 carrés miniers contigus, tandis que la deuxième concerne le processus d'annulation et de déchéance de son contrat de recherche, afin de comprendre notre argument. La troisième section examine les enjeux

stratégiques et de contrôle territorial, tandis que la dernière met en lumière les liens entre les dynamiques des groupes armés locaux et étrangers et leur présence dans lesdits carrés miniers déchus.

TransAfrika DRC et ses 200 carrés miniers contigus

L'instauration d'un bureau de liaison à Kiziba, à proximité du marché du vendredi, permet d'observer les fresques du centre technique de cette société. Il convient de noter que l'équipe de TransAfrika RDC comprenait certains de ces agents. Certaines personnes étaient affectées à des fonctions techniques, tandis que d'autres étaient dédiées aux tâches administratives et logistiques. Le siège social de TransAfrika DRC était situé à Bukavu, plus précisément au 54 bis, avenue Lundula, à Muhumba. L'entreprise exerçait ses activités d'exploration et/ou d'exploitation dans diverses zones minières. Ces sites comprenaient notamment Bigaragara, Ebwesoc, Bangezibwa, Michikachika, ainsi que d'autres localisés dans le groupement Basimukuma Sud, secteur Mutambala, territoire de Fizi. D'autres sites miniers étaient également situés dans la région sud-est de Minembwe, plus précisément dans le village de Kiziba, à proximité de l'aérodrome de Gisaro². Pour assurer le transport du matériel, la société TransAfrika DRC avait réhabilité la route menant à Rugezi en passant par Kisoke et Kakangara. Cette situation est due au fait que l'entreprise détenait ses propres moyens de transport, notamment des aéronefs dédiés au transport de l'or. Outre ces outils, elle utilisait des testeurs de métaux aurifères et d'autres machines pour l'extraction et le traitement de l'or, malgré la présence de combattants Twirwaneho établis à Muliza, dont les bases étaient adjacentes. Signalons que certains sites miniers ciblés par la société TransAfrika DRC se trouveraient dans des zones jadis exploitées ou convoitées par des colons belges et leurs projets agro-pastoraux, notamment la Société agricole auxiliaire du Kivu (SAAK), selon Joseph Mutambo (1997). Par ailleurs, selon certaines informations difficiles à vérifier, les Twirwaneho auraient intensifié les attaques dans le but de soumettre ces entités à leur autorité, arguant que ces sites relèvent de la société TransAfrika DRC. Néanmoins, les combattants de la FABB/CPLC ont également établi leurs positions dans le village de Rugezi et disposent de positions avancées à Bigaragara (un site minier est exploité dans cette aire de santé, dans une montagne).



**ARRETE MINISTERIEL N°0.0.8.2 CAB.MIN/MINES/01/2016 DU 26 APR 2016
PORTANT ANNULATION DU PERMIS DE RECHERCHES N° 6061
OCTROYE A LA SOCIETE TRANSAFRIKA DRC**

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, et 290 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement minier, spécialement son article 563 ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de

Si les combattants du MRDP-Twirwaneho n'ont pas réussi à exercer leur contrôle sur ces entités, l'ambition serait désormais de les prendre en main, ainsi que les biens « appartenant » à TransAfrika RDC, selon les informations fournies par un habitant du village de Byalere. Par ailleurs, les affrontements survenant dans les zones sous contrôle de l'AFC/M23 et du MRDP/Twirwaneho sont liés. Depuis la mise en place de la Task Force Commando (TAFOC), composée de la Force de défense nationale du Burundi (FDNB) et des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) en 2022, ces dernières sont établies dans les

² L'aérodrome de Kiziba, également appelé « Gisaro » dans sa partie est, se situe au nord de Minembwe, notamment du côté de Kahwera, dans le groupement de Basimukindji, secteur d'Itombwe, territoire de Mwenga. Ce village est situé à la limite des territoires de Fizi et de Mwenga. Il peut être confondu et situé dans le territoire de Fizi, dans le secteur de Lulenge (groupement de Basimunyaka Sud).

territoires d'Uvira et de Fizi. Le 31 décembre 2022, ces forces armées conjointes se sont déployées sur les hauts plateaux pour traquer les groupes armés étrangers. Parmi ces groupes, l'un était établi à Malimba (RED-Tabara), à Masango (Bijombo, chefferie des Bavira), à Kigoma, etc. Le groupe armé étranger RED-Tabara était également établi dans le village de Bigaragara, où se trouvait un site minier ayant été attribué à la société TransAfrika DRC, malgré la déchéance.

De la déchéance à l'annulation

Le code minier de la République démocratique du Congo (RDC) est un ensemble de lois et de règlements encadrant l'exploitation des ressources naturelles du pays. Il définit les procédures d'acquisition, de gestion et d'annulation des droits miniers, ainsi que les normes environnementales à respecter. Il établit également les droits des communautés locales sur les ressources naturelles de leur territoire. En l'absence de mesures réglementaires visant à contenir les zones d'exploitation artisanale dans la zone de santé de Minembwe, une telle zone est présente à Mutambala (Mukera). Il apparaît toutefois que trois positions s'opposent concernant l'identité des propriétaires des terres en question, les ressources présentes dans leur sous-sol, ainsi que l'éventuelle annulation ou déchéance du permis de recherches n° 6061 de la société TransAfrika DRC. Dans un premier temps, il convient d'aborder les conflits entre les Bembe et les Banyamulenge, qui trouvent leur origine dans des logiques d'appartenance des terres et de fixation ethniques, ainsi que dans l'attribution des pouvoirs locaux aux Bembe, après la suppression des chefferies traditionnelles par les colons belges, selon Joseph Mutambo (1997 : 65-69). Il a été observé que les chefs de villages, de groupements ou de secteurs en question ont exprimé des divergences d'opinions et émis des accusations mutuelles dans le cadre de ces conflits de pouvoir local. Il convient de noter que les territoires en question sont le théâtre de conflits récurrents et d'occupations entre groupes ethniques. Par ailleurs, la présence de chefs locaux Fuliru dans les villages coutumiers ou les groupements incorporés (autour de la commune rurale de Minembwe) est un facteur supplémentaire à prendre en compte dans l'analyse de la conflictualité. En deuxième lieu, les rivalités entre les protagonistes portent sur l'occupation et le contrôle des carrés miniers ou des villages qui en regorgent. Concernant la présente analyse, on note que, selon certaines sources, les membres de la communauté des Banyamulenge interdisent l'exploitation artisanale dans certains sites de Minembwe centre.



D'anciens centres d'analyse et bureaux à Minembwe / Crédit Photo : Josaphat Musamba 2021

Cependant, d'autres sources réfutent cette affirmation, soulignant que les droits dont ils bénéficient ne s'appliquent plus dans ce contexte. Ces arguments s'articulent autour du permis de recherche détenu par la société TransAfrika DRC. Pour rappel, en 2014, la société s'est vue retirer les priviléges liés au permis de recherche N°6061. La société TransAfrika DRC a alors bénéficié d'un délai de trente jours pour introduire son recours. Deux ans plus tard, elle n'avait toujours pas introduit de recours auprès du ministère ni tenté d'expliquer les faits qui lui étaient reprochés. Le ministère national des Mines et de la Géologie a donc annulé le permis et l'a mis à la disposition du Centre de recherches géologiques et minières (CRGM). Martin Kabwelulu avait mis à disposition un ensemble de 200 carrés miniers contigus, qui constituaient une base essentielle pour les travaux de recherche. Les zones en litige, ainsi que les carrés miniers situés à Minembwe, Rugezi, Bigaragara et dans d'autres localités, sont donc redevenues la propriété de

l'État. Il apparaît donc peu pertinent que les Banyamulenge, les Bembe ou les Fuliru revendiquent ces concessions minières, sauf leurs droits fonciers.

Enjeux stratégiques et de contrôle territorial

Malgré l'annulation, en 2016, du permis de recherche de la société TransAfrika DRC, l'activité minière artisanale n'avait pas cessé. L'analyse des récents conflits armés entre les ethnies Bembe et Banyamulenge d'une part, et entre les Nyindu et Banyamulenge d'autre part, a révélé une recrudescence de l'activité des groupes armés dans ces régions. Cette dynamique a entraîné le déplacement de ces groupes vers les zones concernées, soulignant ainsi l'impact direct des conflits sur les dynamiques commerciales et économiques. Conscients du contexte de contestation et de délégitimation des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), la création de la commune rurale de Minembwe a donné lieu à une alliance entre des groupes armés s'opposant aux Banyamulenge, notamment la CNPSC, les Biloze Bishambuke (FABB) ; etc.



Page 2 de l'Arrêté Ministériel n° 0777/CAB.MIN/MINES/01/2014

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} :

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, la Société **TRANSAFRIKA Drc** est déchue de ses droits découlant du **Permis de Recherches (AS) n° 6061**.

Article 2 :

La Société **TRANSAFRIKA Drc** dispose d'un délai de 30 (trente) jours à compter de l'affichage du présent Arrêté au guichet du Cadastre Minier pour exercer son droit de recours.

Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 26 NOV 2014

Ces derniers exploitaient de l'or à Bigaragara, ce qui a entraîné des conflits avec les MRDP-Twirwaneho pour le contrôle de cette carrière et ses zones environnantes. En 2022, dans un contexte de tensions socio-politiques persistantes dans les localités de Bigaragara et Rugezi, marquées par des activités minières contestables, le groupe armé burundais RED-Tabara a pris le contrôle de la région, suscitant des inquiétudes quant à la stabilité. Par ailleurs, si les Banyamulenge et les Fuliru ont longtemps vécu ensemble dans les villages coutumiers Bembe ou à usages locaux, la situation a changé dans certains endroits. Cependant, des conflits ont éclaté à la suite du décès de chefs locaux et d'attaques mutuelles. Bigaragara est devenu le quartier général du RED-Tabara et de l'UPCB du général autoproclamé Ilunga Rusesema, après des attaques des FDNB en 2023. Ces forces armées ne visaient pas seulement les minerais et autres ressources, mais elles cherchaient également à assurer la sécurité de leurs zones de contrôle à l'instar des affrontements récents à Tuwetuwe et Ngezi ce 7 novembre 2025. Parallèlement, les Banyamulenge et les Fuliru ont mis en place des mesures organisationnelles séparées pour assurer la sécurité de leurs activités locales de subsistance. Cependant, le village de Bigaragara a été la cible d'attaques perpétrées par d'autres groupes armés. Ces attaques ont été attribuées aux Banyamulenge ou aux Biloze Bishambuke, selon les circonstances. Par ailleurs, les minerais constituent un enjeu géostratégique majeur dans la région, car ils sont essentiels à la défense, à la conquête et à la domination de territoires, notamment par le biais de la prise de villages pendant que l'accès à des marchés locaux est aussi vital pour les populations.

Liens aux groupes armés

Les villages de Rugezi et Bigaragara, situés dans le groupement Basimukuma Sud, secteur de Mutambala, ainsi que le centre de Minembwe, sont également au cœur des enjeux de contrôle et de défense des territoires. D'autres villages se trouvent dans les zones de santé de Kimbi-Lulenge, de Minembwe et de Fizi. Toutes ces entités déconcentrées ont été confrontées à des groupes armés, tant locaux qu'étrangers. Dans le contexte d'une exploitation artisanale de l'or dans cette région, les recherches et les explorations menées par TransAfrika DRC ont été significativement influencées par la présence de groupes armés. Cette influence varie en fonction des contextes spécifiques et particuliers de cette zone. De 2008 à 2009, les Forces républicaines

fédéralistes (FRF) de Manassé Mueller Ruhimbika³, entre autres, ont joué un rôle prépondérant. Selon des experts de l'ONU (2009), TransAfrika DRC avait connu des problèmes avec ces rebelles. Il est important d'examiner les relations entre le groupe armé FRF et la société dirigée par Thomas Nziratimana Jiji⁴, malgré l'existence de liens entre eux. Ce dernier avait démenti toute affiliation avec le groupe armé en question, bien que des liens significatifs aient été observés entre les deux entités, selon les experts de l'ONU. En revanche, le site de Kiziba est établi, mais pas en fonctionnement, tandis que Bigaragara serait désert et que Rugezi est et était sous le contrôle des FABB/CPLC. Néanmoins, les Banyamulenge exerçaient leur influence sur leurs entités respectives et sur la transhumance dans certaines zones de santé, car leur marge de manœuvre avait été réduite (Kimbil-Lulenge, Itombwe etc.). Après une discorde avec les Banyamulenge, le groupe armé burundais RED-Tabara avait établi une alliance conjoncturelle avec des groupes armés Bafuliru. L'arrivée des combattants des RED-Tabara à Bigaragara, accompagnés de leurs alliés, notamment Ilunga Rusesema, a coïncidé avec la propagation du TAFOC dans les Hauts Plateaux, ce qui a conduit à leur traque. Il convient de noter que la rupture entre Ilunga et les RED-Tabara a entraîné la perte d'alliances traditionnelles pour ces derniers. Auparavant, Ngomanzito s'était allié aux RED-Tabara avant de se rétracter. À l'issue d'un affrontement d'une rare intensité opposant les hommes de William Amuri Yakutumba, membres du CNPSC, aux RED-Tabara, ces derniers ont dû se replier vers un autre groupement situé dans le secteur d'Itombwe, dans la zone de santé de Minembwe, à Abengwa ou Babengwa. Pour analyser les dynamiques sociopolitiques à Fizi et Mwenga, en République démocratique du Congo, il est essentiel de considérer le rôle salvateur de la société TransAfrika DRC dans la région à cette époque. Bien que cette entreprise soit désormais inactive, elle a joué un rôle significatif en aidant les Congolais des zones concernées. Elle a en effet recruté des membres des communautés Bembe, Fuliru et Banyamulenge, même si, selon une source proche de cette société, les Banyamulenge auraient exprimé des réserves quant à sa présence dans cette région. De plus, les autorités locales Banyamulenge n'autorisent pas l'exploitation minière dans le centre et les environs de Madegu malgré la présence de nombreux gisements et l'exploitation en cours de ceux-ci (à Runundu). Ce document vise à sensibiliser les gens à l'avenir de l'exploitation aurifère dans la zone de santé de Minembwe, mais aussi à rappeler l'existence de la coopération minière des exploitants de Minembwe (COMCAM).

Conclusion

Cet article analyse les logiques des tensions liées à la défense de terres et de carrés miniers contigus ayant appartenu à TransAfrika DRC, et perçues comme une manifestation des conflits dans les intersections des zones de santé de Minembwe, Kimbi-Lulenge, Fizi et Itombwe. Il a exploré les dynamiques cachées de ces conflits, mettant en lumière les intentions non avouées qui sous-tendent les stratégies de déploiement des combattants dans les villages autrefois mixtes, où les Banyamulenge n'ont plus accès depuis plusieurs années. Une analyse approfondie du contexte historique et social des Banyamulenge a révélé un passé marqué par des tensions intercommunautaires persistantes. Malgré des périodes d'accalmie, ces populations ont coexisté avec les autres communautés dans leurs villages, entretenant des relations marquées par une animosité récurrente. Si l'arrivée de la société TransAfrika DRC était perçue comme un projet de développement des zones enclavées, les rapports internes et l'activisme des groupes armés ont néanmoins contribué à la difficulté de l'entreprise à atteindre ses objectifs. Dans un climat de tensions récurrentes avec les groupes armés Banyamulenge (FRF) à cette époque, l'entreprise a été contrainte de réduire ses activités dans cette zone. En 2014, il a été constaté que le ministère des Mines et de la Géologie avait décidé de révoquer le permis de recherche de l'entreprise. Ce permis a été annulé deux ans plus tard, en 2016. Il convient de noter que cette annulation a également entraîné l'annulation des droits que la société avait acquis ainsi que des revendications qu'elle avait formulées. Concernant les accords de concession minière, les populations concernées, notamment les Banyamulenge, les Bafuliru, les Bembe, les Nyindu et les Batwa, devraient être informées clairement et précisément de leur existence. Il est crucial qu'elles comprennent que ces accords s'imposent à elles et qu'elles soient conscientes de leur

³ Mueller Ruhimbika : Ancien acteur de paix, ancien leader politique d'un groupe armé banyamulenge et ancien ministre provincial du gouvernement du Sud-Kivu. S'il a été en contradiction avec les Rwandais, il reste un acteur qui attiserait les conflits et la haine entre les autres groupes ethniques selon une source locale à dans le groupement Kigoma.

⁴ Thomas Nziratimana Jiji est un ex- acteur politique [ex-vice-gouverneur de la province du Sud-Kivu](#) et ex-General Manager de TransAfrika.

droit de revendiquer leur application. Il est important de noter que l'ancienne société TransAfrika DRC ne dispose plus de concessions, malgré la présence de ses vestiges à Kiziba, dans la région de Minembwe. Elle ne peut toutefois revendiquer aucun droit de propriété ou de possession sur ces sites. La question à laquelle il faut apporter des réponses est la suivante : Pourquoi les bureaux de l'administration minière des Hauts Plateaux ne prennent-ils pas les mesures nécessaires pour encourager l'exploitation des 200 carrés miniers aurifères annulés au profit du CRGM dans ces entités ?



Marché de vendredi à Minembwe. Proche du centre TransAfrika / Crédit photo : Josaphat Musamba 2021

Dans le même ordre d'idées, cette analyse, fondée sur des données empiriques et des observations de terrain, suggère que les conflits dans ces régions sont dus à des aspirations de préservation des positions stratégiques détenues par les parties impliquées dans les litiges. Cette perspective contraste avec les discours sensationnels sur le « génocide » souvent entendus dans les médias occidentaux. Cependant, deux motifs relatifs à la préservation des espaces terrestres riches sont à l'origine de conflits récurrents. Les rivalités se cristallisent en effet sur le contrôle de ces villages. Certaines de ces entités se caractérisent par leur nature charnière. Dans le contexte géopolitique de la région, les MRDP-Twirwaneho contrôlent une partie du village de Bigaragara, tandis que les verrous en direction de Mukera et de Fizi centre ne leur sont pas favorables et sont très militarisés. Parallèlement, le contrôle d'une partie de Rugezi par les FABB/CPLC est crucial pour contenir l'AFC/M23 et les MRDP-Twirwaneho, qui cherchent à étendre leur influence vers le grand espace de Lulenge. En ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles et la présence de groupes armés, tant nationaux qu'étrangers, il faut également prendre en compte le rôle historique des groupes armés étrangers, notamment les FDLR. Ces derniers sont présents dans plusieurs régions. Il faut également tenir compte des RED-Tabara, qui étaient alliés à Ilunga Rusesema (UPCB) et qui se sont établis dans ces régions avant d'être délogés et de se replier vers Abengwa (dans le secteur d'Itombwe). Il est donc essentiel de prendre en compte ces perspectives pour circonscrire les conflits survenant dans certaines zones des Hauts Plateaux. Il sera également essentiel d'étudier les aspirations liées à la possession des terres anciennement détenues par l'entreprise des « Banyamulenge ». Cette analyse s'inscrit dans une démarche visant à expliquer les représentations sociales des Banyamulenge, des Fuliru et des Bembe concernant l'exploitation des ressources naturelles dans ces régions. L'objectif est d'expliquer pourquoi les 200 carrés miniers attribués à TransAfrika DRC pour des travaux d'exploration n'ont jamais été mis en œuvre par les Banyamulenge, les Bafuliru, les Bembe, les Nyindu ou le CRGM après la déchéance. L'exploitation de ces carrés miniers pourrait pourtant favoriser la collaboration, l'interdépendance et le rapprochement entre ces communautés en conflit.

À propos des auteurs

Josaphat Musamba est doctorant à UGent et chercheur au GECSEH/ CERUKI – ISP bukavu.

Laupier Nakitumba s'intéresse aux questions humanitaires et des conflits, il est un acteur de développement local.

Mukwatwa Halisi Lucien est chercheur en gouvernance minière et en justice environnementale, il est membre du CSAREM et du groupe de travail sur la redevance minière au Sud-Kivu.